

## Communiqué de presse

### 28 septembre : journée mondiale du droit à l'avortement Le Planning se mobilise !

Le droit à l'avortement, conquis en France de haute lutte par les mouvements féministes, est un droit fondamental pour jouir du libre exercice d'une vie sexuelle et affective sereine, épanouie et vécue en toute sécurité et intégrité.

Les mouvements féministes à l'échelle mondiale continuent d'obtenir des victoires en la matière, et à ce titre, nous souhaitons saluer la lutte des femmes Argentines et Mexicaines, qui ont obtenu de grandes avancées en matière d'IVG dans leurs pays.

En France, la législation évolue, doucement et péniblement, dans le bon sens. En 2015, la semaine de réflexion obligatoire a été supprimée, ainsi que la notion « d'état de détresse ». En 2020, les députés ont entériné un allongement de deux semaines du délai légal d'IVG, mais ont refusé de l'étendre plus, obligeant encore nombre de femmes à aller avorter à l'étranger, quand elles en ont les moyens.

Dans les Hautes Alpes, en tant que structure d'accueil et d'orientation, nous constatons des délais raisonnables d'accès à l'IVG, bien que notre département soit couvert de manière tout à fait inégal : la quasi-totalité de l'offre de soin se concentre à Gap ou à Briançon. Or dans un territoire rural et de montagne comme le notre la mobilité est un véritable enjeu, et fait peser des contraintes inégalitaires et insupportables sur les femmes souhaitant exercer leur choix de poursuivre ou non une grossesse. Cette situation est symptomatique d'un état des lieux général de l'accès au droit dans notre pays. La loi évolue, mais les moyens de la mettre en œuvre ne suivent pas.

La situation en France doit également nous faire penser à toutes les femmes d'Europe et du monde qui subissent, et pour beaucoup payent de leur vie, des législations punitives et restrictives concernant le droit à l'avortement. Les récentes évolutions au Texas, ou plus proche de nous l'interdiction en vigueur en Pologne, sont indignes et doivent être combattues. De plus les mouvements anti-choix se renforcent partout dans le monde, et nous nous devons de lutter contre leur propagande. A ce titre, le Planning Familial des Hautes Alpes est particulièrement vigilant concernant la présence du mouvement Civitas, catholique intégriste et anti-choix, sur notre territoire.

**En cette journée mondiale du droit à l'avortement,  
le Mouvement Français pour le Planning Familial  
rappelle et clame ses revendications :**

- **L'harmonisation par le haut des législations Européennes concernant le droit à l'IVG**
- **La suppression de la double clause de conscience pour les soignant.e.s concernant l'IVG**
  - **La possibilité pour les femmes de choisir leur méthode d'IVG  
(médicamenteuse ou par aspiration)**
  - **La possibilité pour les sages femmes de pratiquer l'IVG par aspiration**